Lou Bét@illais





Maison médicale & espace e.-culturel

Le temps est maître en tous les arts .

Lors du dernier bulletin municipal nous vous informions du décalage de calendrier dans l'avancement des travaux de cette réalisation suite au Covid 19.

Aujourd'hui, malgré les nombreuses contraintes de l'épidémie, cet important chantier continue dans les meilleures conditions sanitaires et de déroulement.

Toutes les entreprises sous le contrôle d'Yves MAZET, véritable chef d'orchestre chargé de cette mission, vont finalement arriver à respecter le planning initial dans une parfaite exécution des différents corps de métiers afin de terminer cet ouvrage dans les délais prévus. Pour la fin novembre la finition des peintures et la pose des sols seront réalisés.

Ce n'est qu'à la fin de toutes ces interventions que nous ferons procéder à l'installation des divers mobiliers.

Monsieur le maire est en attente des aides pour débuter la 2nde tranche.

La municipalité souhaite réaliser l'enrobé et faire la matérialisation au sol des emplacements de parking devant ces nouveaux locaux afin de maintenir une circulation propre lors de l'ouverture.





		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi		Vendredi	Samedi	Dimanche
Mairie		13h30 - 17h	8h30 - 12h		8h30 - 12h		13h30 - 17h		
Agence Postale		8h30 - 12h	13h30 - 17h		13h30 - 17h		08h30 - 12h		
Déchetteries	Vayrac	14h - 18h	9h - 12h	14h - 18h	9h - 12h	14h - 18h	9h - 12h	14h - 17h	
	Martel		14h - 18h	14h - 18h	9h - 12h		14h - 18h	9h - 12h	

Votre bulletin d'information municipale, n° 25, novembre 2020

Directeur de la publication : Christian DELRIEU
Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé par nos soins

Multiplications des dégradations

Stop aux Incivilités !

Malheureusement, plusieurs fois par semaine (notamment l'après week-end), nous devons constater de nombreuses dégradations et incivilités qui causent des dommages divers.
Nos employés municipaux ont d'autres charges que de nettoyer tous les lundis nos espaces de jeux, de détente, nos rues et monuments.
Outre ces nettoyages réguliers, nous devons faire face à d'autres actes :
- incendie volontaire du bungalow sanitaire sur la place publique du bourg ;
- destruction d'un important tableau électrique ainsi que ses coffrets d'alimentation à l'espace du Couderc ;
- bris de vitres des fenêtres de la Sacristie ;
- dégradation des murets près de l'Eglise ;
- foyer incendiaire devant l'entrée du Cimetière ;
- tentative de vol du grand car des écoles.

Nous devons également constater de nombreuses nuisances sonores avec les rodéos de motos.
Nous saisissopns régulièrement la Gendarmerie et déposons plainte.
Nous remercions la Gendarmerie, pleinement en charge des missions de Police sur l'ensemble de notre territoire dans lequel elle s'insère complètement. La Municipalité ne veut pas rester désemparée et va déployer des moyens pour ne pas vivre et subir de tels actes.



Fenêtre de la Sacristie endommagée



Incendie du bungalow sanitaire



Espace détente et loisirs au Couderc : consignes de sécurité arrachées.



Violation du car scolaire





Banc et couvercle cassés



Tableau électrique vendalisé



Et toujours des incivilités aux abords des conteneurs et des dépôts sauvages inconcevables.

Des utilisateurs ne font même pas l'effort de déposer leurs encombrants : matelats, pots de peintures, appareils électroménagers ou encore des chaises...
La plupart des habitants ont un comportement exemplaire, et c'est tant mieux ! Mais ils ne cachent pas leur lassitude face à ces incivilités répétitives.







Pour rappel : les dépôts sauvages de déchets au pied des conteneurs à verre ou de collecte d'ordures ménagères sont interdits et clairement passibles de sanctions : 90 € d'amende si le contrevenant est identifié.

La municipalité, par l'intermédiaire de son Maire qui a un pouvoir de Police, peut infliger une amende aux contrevenants voire des poursuites en justice.

Ecole en démarche de développement durable !

Après une année scolaire quelque peu perturbée par la crise sanitaire touchant notre pays, notre école a pu réouvrir ses portes.

A sa tête, Amélie Auffray poursuit, avec énergie et professionnalisme, son rôle de directrice et enseigne aux CM1, CM2. Elle est rejointe par Elsa Jaulhac nommée à Bétaille en 2019 et prenant ses fonctions cette année après un congé parental. Elle assure les cours pour les CE2-CM1.

Même si l'avenir reste incertain (COVID 19), elles souhaitent mener des projets pédagogiques autour, par exemple, du Vendée Globe, du patrimoine et de l'environnement. Au regard des actions menées et à venir sur l'école, Mme AUFFRAY a demandé l'obtention du label E3D ; une réponse positive lui a été accordée. Notre école est donc labéllisée E3D : école en démarche de développement durable !

Des sorties seront sans doute réalisées en fonction des directives ministérielles et sanitaires.

Rappelons que l'Association des Parents d'Elèves est très active permettant ainsi bon nombre de financements de projets menés par les enseignantes des trois écoles du RPI. Vous pouvez suivre leur actualité sur Facebook [ape les amis du rpi bcq].

Rentrée de novembre

Deux masques en tissu ont été délivrés par la Mairie de Bétaille à tous les élèves de notre écoles afin de faciliter l'application du nouveau dispositif sanitaire en vigueur.

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) Bétaille, Carennac, Queyssac-les-Vignes et Végennes se porte bien !

123 élèves sont inscrits pour l'année scolaire 2020-2021.
Cécile VIROLES accueille 18 PS, 12 MS ; Sandra ROUX, 15 GS, 8 CP.
Soit 53 élèves à Carennac.
Annick ALRIVIE accueille 6 CP, 14 CE1. Soit 20 élèves à Queyssac-les-Vignes.
Elsa JAULHAC accueille 21 CE2, 5 CM1 ; Amélie AUFFRAY, 6 CM1 et18 CM2.
Soit 50 élèves à Bétaille.



Une cantine appréciée des élèves et reconnue très satisfaisante par les services de la sécurité sanitaire des aliments du Lot.

On le sait : les élèves des écoles de Carennac, Bétaille et Queyssac-les-Vignes apprécient la cuisine de Bernadette BEYSSEN ! Les souvenirs de délices tels que les lasagnes, le pain perdu et la mousse au chocolat restent dans les têtes des enfants passés par le RPI. Tout est cuisiné sur place en collaboration avec des acteurs locaux pour la majeure partie des aliments.

Outre le fait que sa cuisine soit aimée, Bernadette BEYSSEN, assistée d'Angélique DERVAUX, gère avec efficacité l'hygiène générale jugée de niveau très satisfaisant par la DDCSPP du Lot lors de l'inspection du 26 juin 2020. Le niveau de maîtrise des risques sanitaires est lui satisfaisant.

Rappelons que la restauration scolaire de ces trois écoles est administrée par le SIVU d'animation des Quatre Coteaux regroupant les communes de Bétaille, Carennac, Queyssac-les-Vignes et Végennes. Formation du personnel, travaux, équipement sont réalisés afin de rester en adéquation avec les références règlementaires des restaurations collectives.

Souhaitons que nos élèves puissent se régaler en toute confiance, encore de nombreuses années dans notre RPI !

L'accueil de loisirs de Bétaille
CAP JEUNESSE

défilé d'Halloween

Trava
préparat





----scolaire - périscolaire - sports - loisirs-----

Chaque groupe de travail désigne un pilote en son sein et détermine sa propre organisation interne.

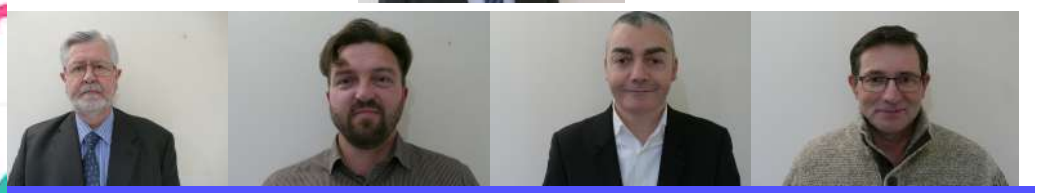




sécurité publique - plan communal de sauvegarde
----------population - social & solidarité----------



Production d'idées, de travail.



zones d'aménagement - travaux
infrastructures routières - déplacements
------ environnement - urbanisme - aep/asst------

Impulser une dynamique.



--ceremonies - animations



ARESTIER
Nathalie,
3è ADJOINTE



CAUCHOIX
Sandrine



CID
Benoît



DARNIS
Marc,
4è ADJOINT



DELRIEU
Christian,
MAIRE



DERAM
Thierry



GAUDICHAU
Jérôme



GONC
J

il
oire.





vie associative, artisanale et commerciale - cadre de vie
----------affaires culturelles----------



Conduite de projets



----------voirie----------

Groupes de travail chargés de veiller au bon fonctionnement d'un projet.

Choix stratégiques.

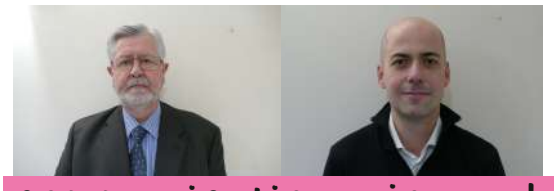




----------adressage communal----------









- illuminations - fleurissement--

communication - journal municipal - CR


CALVES
ean


GUINOT
Patrice,
1er ADJOINT


KYSEL
Andrée


LABORIE
Sandrine


PARROU
Jessica


PRADEAU
Stéphane


SPRING
Karine


VIGUERARD
Aurélie,
2è ADJOINTE

Je me déplace...

En bus...

LIGNE R3

VAYRAC - BRIVE-LA-GAILLARDE

PÉRIODE SCOLAIRE						VACANCES SCOLAIRES		
Jours de circulation		LMMeJV		S TAD☎	MMeJV	MJV	S TAD☎	MMeJVS
VAYRAC	Parking Collège	6:45	8:35	8:35	13:05	8:35	8:35	13:05
ST MICHEL-DE-BANNIÈRES	Le Bourg	6:48	8:38	8:38	13:08	8:38	8:38	13:08
CONDAT	Le Bourg	6:50	8:40	8:40	13:10	8:40	8:40	13:10
LES QUATRES ROUTES	Parking de la gare	6:53	8:43	8:43	13:13	8:43	8:43	13:13
TURENNE	Gare	6:59	8:49	8:49	13:19	8:49	8:49	13:19
	Le Bourg	7:03	8:53	8:53	13:23	8:53	8:53	13:23
JUGEALS NAZARETH	Le Bourg	7:08	8:58	8:58	13:28	8:58	8:58	13:28
	Montplaisir	7:10	9:00	9:00	13:30	9:00	9:00	13:30
BRIVE-LA-GAILLARDE	Place Winston Churchill	7:20	9:10	9:10	13:40	9:10	9:10	13:40
	Boulevard Koenig (Arsonval)	7:22	9:12	9:12	13:42	9:12	9:12	13:42
	LP/LPR/CEG Cabanis	7:25	9:15	-	13:45	-	-	-
	Pôle d'échanges	-	9:20	9:15	13:50	9:20	9:20	13:50
	Place du 14 juillet	-	9:25	9:20	13:55	9:25	9:25	13:55
	LP Lavoisier (Université)	7:28						

BRIVE-LA-GAILLARDE - VAYRAC

PÉRIODE SCOLAIRE							VACANCES SCOLAIRES		
Jours de circulation		MJV	S TAD☎	Me	LMMeJV	LMJV	MJV	S TAD☎	MMeJV
BRIVE-LA-GAILLARDE	Place du 14 juillet	11:55	11:55	11:55	16:05	18:00	12:10	12:10	16:10
	Boulevard Koenig (Arsonval)	12:05	12:05	12:05	16:12	18:05	12:15	12:15	16:30
	LP/LPR/CEG Cabanis	-	-	12:10	16:15	18:10	-	-	-
	LP Lavoisier (Université)	-	-	12:15	-	18:15	-	-	-
	Pôle d'échanges	12:20	12:20	12:20	-	-	12:20	12:20	-
	Place Tassigny	12:25	12:25	12:25	16:22	18:22	12:25	12:25	16:32
JUGEALS NAZARETH	Montplaisir	12:34	12:34	12:34	16:30	18:30	12:34	12:34	16:39
	Le Bourg	12:37	12:37	12:37	16:33	18:33	12:37	12:37	16:42
TURENNE	Le Bourg	12:42	12:42	12:42	16:38	18:38	12:42	12:42	16:47
	Gare	12:45	12:45	12:45	16:41	18:42	12:45	12:45	16:50
LES QUATRES ROUTES	Le Bourg	12:51	12:51	12:51	16:47	18:49	12:52	12:52	16:57
CONDAT	Le Bourg	12:54	12:54	12:54	16:50	18:52	12:55	12:55	17:00
ST MICHEL-DE-BANNIÈRES	Le Bourg	12:57	12:57	12:57	16:53	18:55	12:58	12:58	17:03
VAYRAC	Le Bourg	13:00	13:00	13:00	17:00	19:00	13:00	13:00	17:08

L : lundi, M : mardi, Me : mercredi, J : jeudi, V : vendredi et S : samedi.

TAD☎ FONCTIONNE UNIQUEMENT EN TRANSPORT À LA DEMANDE
Réservation au 08 00 73 01 46 (au plus tard la veille avant 14 h).

Où acheter votre titre de transport ? Directement à bord des véhicules !

En avion...

Aller encore plus haut, encore plus loin ?!

Rendez-vous sur le site internet :
https://www.aeroport-brive-vallee-dordogne.fr



A pied ou à vélo...

Le site tourisme-lot.com propose :
- des parcours balisés pour vos randonnées,
- des circuits boucles pour les deux routes
- et même des circuits 'découverte du patrimoine'.

https://www.tourisme-lot.com/balades-et-randonnees/balades-a-pied

En train...



Pour un petit tour partout en France, rendez-vous sur le site internet de la SNCF.

Et pour le plaisir !

A Martel : trainduhautquercy.info

Borne de recharge voiture électrique



Cette borne est accessible facilement puisqu'elle est située sur le grand parking à l'entrée de Bétaille. Pendant la charge, l'utilisateur a tout loisir de déambuler dans notre bourg où tous nos commerces l'accueilleront.



VOIRIE

Le programme voirie a été effectué par la communauté de communes CAUVALDOR. Celui-ci a permis la réhabilitation de plusieurs routes.
La réfection de la route de Borie de Gaillard est reportée sur l'exercice 2021 suite à FDEL qui a retardé l'entreprise adjudicataire.













Le rallye castine Terre d'Occitanie à Bétaille, en photos...

Bétaille a accueilli le Rallye Castine. L'assistance était basée au Couderc ; nombreux curieux sont venus voir les voitures et rencontrés les pilotes et leur équipe technique.



Pharmacie de garde ?

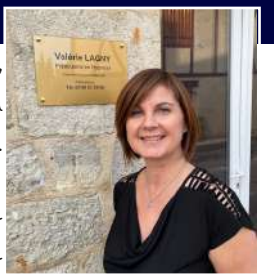
n° Audiotel 3237 ou 3237.fr

Les gardes de nuit commencent le soir à partir de 19h30 jusqu'au matin 9h

Médecin de garde ?

3966





Valérie LAGNY, formée et diplômée à l'Institut Centre France d'Hypnose Ericksonienne, installe son cabinet d'hypnose à Bétaille. Vous pouvez la joindre au 07 89 51 29 08 et la retourver au bourg, à gauche du cabinet des infirmiers (à gauche de la porte voutée). Consultations sur rendez-vous.

L'hypnose s'adresse à toute personne déterminée ayant un objectif de changement pour plus de bien-être, afin de retrouver une vie plus sereine. Les résultats sont probants sur de nombreux problèmes, à savoir : la gestion des troubles anxieux (stress, anxiété, angoisse, phobies...), les états dépendants (tabac, alimentation, ou autre), les troubles du sommeil, le manque de confiance en soi, la gestion des émotions lors de traumatismes notamment.

La pensée et le corps étant en interaction permanente, cette méthode permet de libérer des blocages, souvent responsables de mal-être.

L'hypnose est complémentaire à la médecine traditionnelle et ne s'y substitue pas.

WI-FI GRATUIT



Prochainement une borne WI-FI public gratuite sera installée pour faciliter la connexion Internet aux Bétaillais et aux touristes.
Cette borne va émettre un signal sur un périmètre de 100 à 150 m sur la place du bourg.



Le territoire national a été l'objet de trois attaques terroristes en moins d'un mois. En conséquence, le Premier Ministre a décidé d'élever la posture Vigipirate au niveau "URGENCE ATTENTAT".
Tout comportement ou mouvement qui pourrait soulever des inquiétudes doit être immédiatement signalé au services de police ou de Gendarmerie.

ADRESSAGE COMMUNAL

La création d'adresses normées nécessite de dénommer ses voies (rues, chemins, impasses, places, etc...), ainsi que de numéroter les habitations.

Le projet débutera début d'année 2021. La fin est prévue pour le dernier trimestre 2021.

Le SDAIL (Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot) épaule notre commune dans cette tâche. Une réunion d'avant projet s'est déroulée le 15 octobre 2020.



LES ASSOCIATIONS

ASSEMBLEE GENERALE LES AMIS DU RPI

Un rappel des manifestations de l'APE de 2019/2020 a été présenté ainsi que le bilan comptable sur les manifestations suivantes

- Loto - Marché de Noël
- Ciné goûter - Galette des rois

D'autres actions étaient prévues mais le confinement et les protocoles sanitaires après reprise des écoles ont bouleversé nos projets et ils ont du être annulés.

Les enseignantes ont repris le peu de réalisations qu'elles ont pu mener l'année passée grâce au soutien de l'APE entre autre mais leurs divers projets ont du être stoppés à cause de la COVID19 . Elles ont aussi pu présenter les différents projets pour l'année 2020/2021 en espérant pouvoir les mener à termes.

Les dates pour certains évènements ont été arrêtées :

-Marché de Noël les 12/13 décembre 2020 à Carennac(si aucun contre ordre d'ici là). Les élèves du RPI créeront diverses décorations de Noël dans leurs écoles et au périscolaire et ventes de gâteaux fait maison et brochettes de bonbons.

Malheureusement,nous ne pouvons à ce jour avoir d'autres projets avec des dates bien définies à cause des protocoles en vigueur et de la circulation du virus.

Nous souhaitons organiser divers évènements dans les 4 villages que regroupent notre RPI. Nous vous tiendrons au courant de nos manifestations et nous serions heureux de vous y retrouver.

COMITÉ DES FÊTES BÉTAILLE

Cette année 2020 aura mis le Comité des Fêtes au repos presque total. Les fêtes de la Pascade ont été annulées pour cause de confinement et la grande fête votice n'a pu avoir lieu car il aurait été difficile de respecter les mesures sanitaires en vigueur cet été.

Seul le vide-grenier du 27 septembre a été maintenu mais malheureusement la pluis s'est invitée ce jour-là !

Le Comité des Fêtes établira bientôt son calendrier 2021 même si les perspectives restent bien incertaines.

TRAIT D'UNION

Chers adhérents,

Un petit mot pour se parler, voilà bien longtemps...

Les circonstances sanitaires dues au COVID nous empêchent de reprendre toutes les activités du club, telles que la couture et les jeux.

Croyez bien que nous le déplorons infiniment.

Avec la Mairie et les directives très précises, nous tentons de préserver tous nos adhérents sans les oublier.

Sachez que nous mettrons tout en oeuvre pour rétablir le lien entre nous. Le Président Jean CREUSOT et tout le bureau de notre association vous tiendrons au courant.

Faites attention à vous.

Très amicalement.

Le Président.

Association NOSTRE PAIS

Octobre 2020 ; depuis de longs mois, le COVID 19 empêche la tenue hebdomadaire de nos rencontres au cours desquelles les participants aux ateliers : Peintures – carrefour Anglo-Français – Mémoire – avaient le plaisir de se retrouver.

La suppression de ce rationnel sympathique, dans une ambiance amicale et conviviale est ressentie comme un confinement pesant.

Mais, soyez-en convaincus, le jour J de ce cauchemar se terminera et nous aurons la joie de nous retrouver tous ensemble, unis pour « renforcer » toutes activités associatives de Nostre Païs.

En attendant, restez en bonne santé et soyez assurés de mon amitié fidèle et dévouée.

Denise FEIX



Inscription gratuite

Les mineurs doivent être accompagnés d'une personne majeure.





Gateau aux noix

pour 6 personnes

200 gr de cerneaux de noix pilés
4oeufs
200 gr de sucre + 1sachet sucre vanillé
50 gr de farine +1 sachet de levure
100 gr de beurre fondu +2 cuillères à soupe d'huile de noix

Séparer les blancs des jaunes.
Avec les jaunes, rajouter et mélanger le sucre, et sucre vanillé.
ensuite, mettre le sachet de levure, la farine, le beurre fondu, et l'huile de noix.
Rajouter les cerneaux de noix écrasés.
Incorporer délicatement les blancs d'oeuf préalablement bien montés en neige.
Beurrer un moule, mettre au four th 6 (180/190°) 45 minutes.

Comptes rendus réduits des Conseils Municipaux

Intégralité disponible en Mairie ou sur notre site internet



Séance du 25/06/2020

Vote des budgets 2020
Vote du budget principal de la commune et ses 4 budgets annexes.

Plus communal Bétaille
Budget qui gère les logements locatifs.
Budget sans soucis. Les loyers couvrent l'ensemble des remboursements d'emprunts et les charges de fonctionnement.
Le montant global du fonctionnement s'équilibre à 63.924 €.
Le montant global des investissements s'équilibre à 38.492 €.
15 voix POUR (vote à l'unanimité)

Assainissement Bétaille
Un budget en équilibre.
La baisse des volumes d'eau constatée depuis quelques années chez les abonnés est compensée par l'adhésion de nouveaux occupants avec les constructions de nos zones à bâtir.
Travaux prévus en investissement :
- Entretien bassins lagune
- Mise aux normes station de relèvement
- Raccordement zones à bâtir Lacombe
- Travaux futurs au bourg
Le montant global du fonctionnement s'équilibre à 73.316 €.
Le montant global des investissements s'équilibre à 35.728 €.
Après discussions, vote 15 voix POUR (vote à l'unanimité).

Service eau
Budget en bonne santé financière.
Un débat s'instaure.
Il faut prévoir de continuer et d'accélérer le renouvellement des canalisations des années 60.
La canalisation acier du bourg de Bétaille Labrunette à Simonet est ciblée comme une priorité.
Le rendement du réseau s'améliore ; il faut continuer.
Au titre de 2020, les travaux prévus sont :
- renforcement et changement de canalisations à Lacombe.
- renforcement du réseau à Coujac.
Ces travaux sont réalisés en régie par notre équipe d'agents d'entretien.
- étude pour la mise en place d'une bâche de contact à la station de pompage (il n'y aura plus de chlore dans le puits, mais dans la bâche pour oxygénation ; bâche à mettre « hors crue » (le puits y est en partie haute).
- participation financière du service eau pour l'achat véhicule 3,5 T benne.
Le montant global du fonctionnement s'équilibre à 170.829 €.
Le montant global des investissements s'équilibre à 74.199 €.
15 voix POUR (vote à l'unanimité)

Maison médicale et espace e-culturel 15 voix POUR (vote à l'unanimité)
Les travaux sont en cours avec une réception en fin d'année 2020.
Le budget 2020 reçoit en fonctionnement une subvention du budget communal de 30.000 €. Il est déficitaire car en pleine création/ transition (mise en route ; au cours du 1er trimestre 2021, un nouveau budget pourra s'établir avec des loyers en recettes et fonctionnement de la médiathèque et remboursement des emprunts en dépenses).
Les délais sont à peu près maintenus malgré la crise sanitaire, le chantier est très bien géré par le maître d'oeuvre et les entreprises ont su tenir leur planning.

Commune Bétaille
Un budget en parfait équilibre.
Un bon résultat du compte administratif en fonctionnement et investissement de 2019 facilite la programmation 2020.
> Dépenses de fonctionnement contenues.
Recettes de fonctionnement conformes aux années précédentes.
> Travaux prévus :
- Entretien bâtiments communaux
- Renouvellement informatique, vidéo projecteur, PC, tablettes numériques…
- Petit matériel, souffleur, groupe électrogène, …
- Camion Renault Maxity benne
- Aménagement espaces publics
- Achat terrain réserve foncière
Le montant global du fonctionnement s'équilibre à 1.327.806 €.
Le montant global des investissements s'équilibre à 497.219 €.
L'augmentation d'imposition des taxes foncières bâties et non bâties est de 1,5 %, retenu à l'unanimité
15 voix POUR (vote à l'unanimité)

Révision des tarifs de l'eau et d'assainissement
EAU
Tarif fixé pour 2020 :
+ 2 % 58 € forfait, au lieu de 56,50 €
0.70 € prix m3, au lieu de 0,68 €
15 voix POUR (vote à l'unanimité)
ASSAINISSEMENT
+ 2 % Part fixe : 138 € , au lieu de 135 €
Part proportionnelle au m3 consommé : 1,70 €, au lieu de 1,66 €
15 voix POUR (vote à l'unanimité)

Désignation d'un référent environnement su Syded :
- Andrée KYSEL est désignée
- Thierry DERAM, comme suppléant
15 voix POUR (vote à l'unanimité)

Transfert/renouvellement du bail commercial alimentaire à M et Mme ANDRYS sur 9 ans sur les mêmes conditions que celui accordé à M & Mme RAUFLET.

Questions diverses
Renouvellement de la commission communale des impôts : les propositions sont adressées aux services fiscaux.

L'ordre du jour est épuisé.



Séance du 03/08/2020

2ème tranche : espace médical et e-culturel :
- organiser le stationnement & espaces verts,
- aménager un cabinet de kinésithérapeute Rdc,
- un local à l'étage offrant un espace « détente » pour les professionnels ainsi qu'un logement pour les stagiaires médicaux.

Coût prévisionnel de l'opération :
- Honoraires architecte (H.T) : 20 000.00 €
- Travaux (H.T) : 243 000.00 €

TOTAL : 263 000.00 € H.T

Plan de financement :
- Subvention État (D.E.T.R) - 30% - sollicitée : 78 900.00 €
- Conseil Départemental du Lot (F.A.S.T) - 20% - sollicité : 52 600.00 €
- Conseil Régional Occitanie (au titre de la création d'espaces associatifs et mutualisés) - 20% - sollicité : 52 600.00 €
- CAUVALDOR (Fonds de concours) - 10% - sollicité : 26 300.00 €
- auto financement ou emprunt - 20% : 52 600.00 €

TOTAL : 263 000.00 € H.T

13 voix POUR (vote à l'unanimité).

Aménagement de sécurité : demande de subvention au titre des amendes de police

Les aménagements suivants feront donc l'objet d'un dépôt de dossier pour un montant 40 548.20 € HT:
** Passage piétons, potelets D803 : sécurisation piétons
** Parking Bouygues : aménagements de sécurité
** Sécurisation école : projet de cédez le passage, passage protéger pour piétons

13 voix POUR (vote à l'unanimité)

Convention tripartite avec Cauvaldor et Etablissement Public Foncier (EPF)

Aménagement du territoire (bourg).
L'établissement public foncier porté par la Région Occitanie offre la possibilité d'acheter pour elles (communes) des programmes immobiliers autour des bourgs (convention tripartite : Région – CAULVALDOR - Commune).
Peu de communes actuellement adhèrent à ce projet.
Accord Occitanie ciblé sur un périmètre comprenant le bourg jusque derrière les écoles, repart à la route départementale passe à l'école et remonte vers église.
Enveloppe ouverte pour 300.000 €.
Nous avons 8 ans pour effectuer les travaux ou cession à un privé.
13 voix POUR (vote à l'unanimité)

Convention de mise à disposition avec syndicat SMDMCA Cauvaldor

d'un préfabriqué aux ateliers municipaux pour le stockage d'un bateau
13 voix POUR (à l'unanimité).

Renouvellement des contrats d'animateurs périscolaires pour l'année scolaire 2020-2021

13 voix POUR (à l'unanimité)

Questions diverses

TARIF DES LOTS AU LOTISSEMENT LACOMBE : 20 € le mètre
Lot A : 976 m² à 19.520 €
Lot E : 881 m² à 17.620 €
Adopté à l'unanimité (13 voix POUR)

Délégation membres CLECT

Les membres règlent les transferts de compétences de la commune à Cauvaldor.
Sont désignés Christian DELRIEU et Patrice GUINOT.
Adopté à l'unanimité (13 voix POUR)

Adhésion au SDAIL pour le projet d'adressage communal

Le SDAIL, Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot, vise à apporter une assistance technique aux communes et communautés de communes.

L'ordre du jour est épuisé.

POINT INFO COVID

Le 28 octobre 2020, le président de la République a décidé de prendre des mesures pour réduire à leur plus strict minimum les contacts et déplacements sur l'ensemble du territoire en établissant un confinement du 30 octobre au 1er décembre minimum.
Les déplacements sont interdits sauf cas particuliers et sur attestation uniquement. Des attestations permanentes sont en ligne pour les déplacements domicile travail et pour amener les enfants à l'école. Pour les autres motifs les attestations individuelles seront à remplir à chaque déplacement.

Une amende forfaitaire de 135 € sera appliquée en cas de non-respect du confinement.

RAPPEL : arrêté du 17/10/2020, par la Préfecture du Lot concernant l'épidémie de Covid-19. En voici quelques lignes :

[...] > considérant que le PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE, POUR LES PERSONNES DE ONZE ANS ET PLUS, DANS L'ESPACE PUBLIC, CONSTITUE UNE MESURE DE NATURE A LIMITER LE RISQUE DE CIRCULATION DU VIRUS, [...] > arrête [...] DANS LE DEPARTEMENT DU LOT, L'OBIGATION DE PORT DU MASQUE [...] A PROXIMITE [...] DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES [...] DES ARRETS DES TRANSPORTS PUBLICS DE VOYAGEURS ET TRANSPORTS SCOLAIRES [...] A PROXIMITE ET DANS LES ESPACES DE STATIONNEMENT ATTENANTS AUX ZONES COMMERCIALES.

Nous vous demandons d'être vigilants à ces mesures de sécurité. Il est à noter que les rassemblements aux abords des écoles sont proscrits également du fait du plan Vigipirate Urgence Attentat en vigueur.

Mercredi 11 novembre à 10h30, le Maire et ses quatre adjoints (un derrière l'appareil photo) sont venus rendre hommage aux Morts pour la France d'hier et d'aujourd'hui.
Leurs noms ont raisonné devant le monument aux Morts, puis Monsieur le Maire a prononcé un discours rappelant les guerres et batailles qu'ont dû traverser nos ayeux.



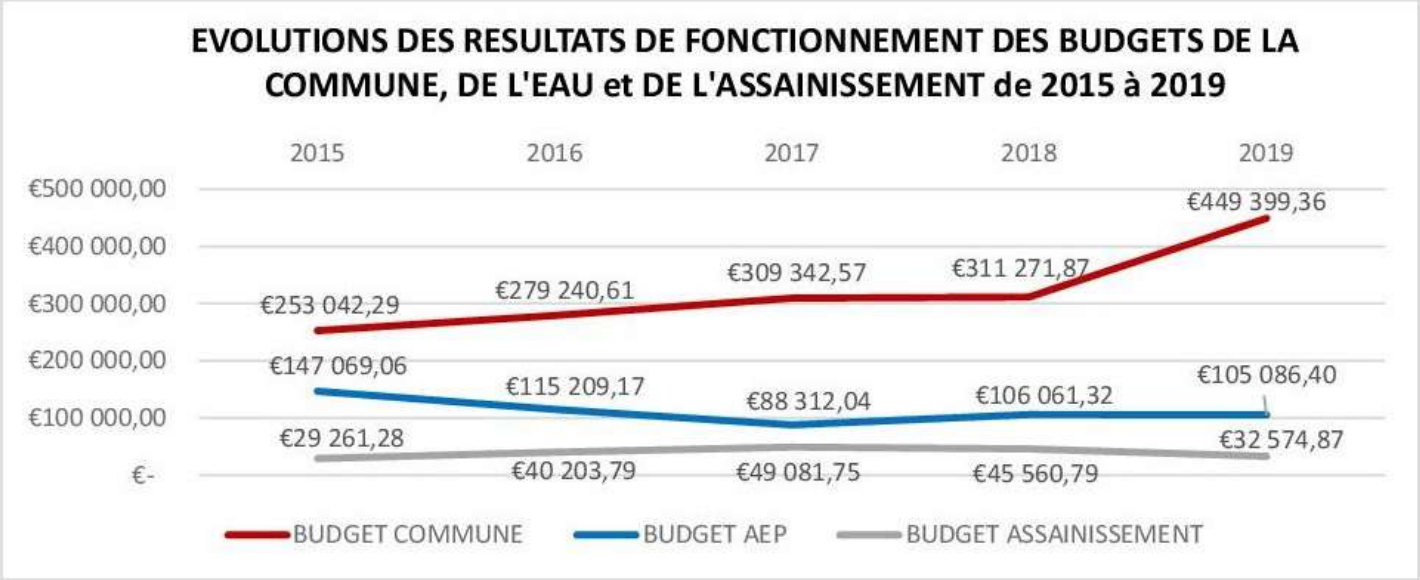
(Format très restreint et sans public, à la demande du Préfet pour les mesures sanitaires).

BUDGET 2020

LE VOTE DU BUDGET COMMUNAL MARQUE UN ACTE POLITIQUE FORT A TRAVERS DUQUEL SE DEFINIE LA FEUILLE DE ROUTE DES ACTIONS MENEES PAR LA MUNICIPALITE.

Le budget 2020 a été établi avec la volonté :

- de maitriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus : Les bons résultats obtenus ces dernières années démontrent une bonne maîtrise des charges malgré des investissements soutenus.



La capacité d'autofinancement (CAF) est un enjeu majeur pour permettre à notre commune de réaliser des investissements conséquents et celle-ci s'est encore améliorée en 2019 grâce à la vente d'actifs (terrains et immeubles) réalisés en 2019.

- **de contrôler des charges de personnels :**

La commune compte 10 Agents dont 9 agents de catégorie C et 1 agent de catégorie A (services techniques, entretien, administratif, postal, scolaire et périscolaire).

Les charges de personnel représentent 38 % des dépenses de fonctionnement. Ce qui constitue déjà un bon ratio. Mais ce chiffre doit être pondéré par les remboursements des mises à disposition de ces personnels qui viennent en diminution de ce ratio : Remboursement d'indemnités journalières, des diverses mises à disposition de personnels à la Poste, aux Budgets annexes, à Cauvaldor, au SIVU 4 coteaux et au Syndicat de pesage.
La charge nette de personnel sur le budget municipal ne représente alors plus que 23 % des dépenses nettes de fonctionnement :



- de limiter la pression fiscale : En 2020, une légère augmentation de +1.5% de la taxe foncière sur le bâti et celle sur le non bâti a été appliquée.
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt : Notre capacité de désendettement est de 3.97 années. Pas d'emprunt prévu en 2020.
- de mobiliser des subventions chaque fois que possible.

Le budget 2020 en détail

